

Grippe A(H1N1)

Premier cas confirmé dans le canton de Neuchâtel

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Le virus de la grippe A(H1N1) a été confirmé chez une jeune femme de 20 ans de retour de New York, qui présentait des symptômes grippaux. Il s'agit du premier cas de grippe A(H1N1) confirmé dans le canton de Neuchâtel.

Le médecin cantonal a reçu confirmation mercredi 24 juin 2009 de ce cas de grippe A(H1N1) par le laboratoire de référence des HUG à Genève. Il s'agit d'une jeune femme rentrée de New York le 20 juin 2009. Elle avait consulté un hôpital aux Etats-Unis et devant la persistance des symptômes, un test a été effectué peu après son retour.

Cette personne est isolée à domicile depuis ce jour. Son état s'est amélioré sans traitement spécifique et n'inspire aucune inquiétude.

Mesures prises pour prévenir la propagation du virus

L'entourage proche de la jeune femme a été informé des mesures à prendre, en particulier en cas d'état grippal. L'hôpital neuchâtelois est prêt à accueillir ces personnes selon les procédures en cours.

Par précaution, une crèche dans laquelle un jeune enfant qui a eu des contacts avec cette jeune femme sera fermée dès le jeudi 25 juin 2009 pour une durée de sept jours selon les résultats des tests effectués.

Ce nouveau cas porte à 35 le nombre de personnes résidant en Suisse contaminées par le virus H1N1. Neuchâtel devient le dixième canton suisse où une infection au moins a été signalée.

Contactez son médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre, frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. Certains malades souffrent également de nausées, vomissements et diarrhées. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de suspicion de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel ont reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 52 25.

Neuchâtel, le 24 juin 2009